



N° 24-09-47

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le **26 septembre à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire**.

Présents :

M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - M. Ferdinando CITO - M. Denis GIRARD - Mme Amalia CAPITAINÉ - M. Ludovic LEFFET - M. Sylvain HARLE - M. Michaël CAVALIERI - Mme Annie MUGNIER - M. Denis JOLY - M. Lucien KLIPFEL - Mme Monique CATELIN-PENAUD - M. Alexandre MORENO - M. Philippe GEFFROTIN - M. Philippe HERCYK - Mme Laura COUDRIER - M. Paul MOUSSARD - M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Célia JOUSSERAND - M. Lucien CORINTHE - M. Guy BOISSEAU

Absents : Mme Déborah RUYAULT - Mme Fatma YORAT - Mme Cindy BARQUILLA - Mme Carmela DEGLIAME - M. Jean SZEWCZYK

Pouvoirs :

M. Jean SZEWCZYK pouvoir à M. Ferdinando CITO
Mme Carmela DEGLIAME pouvoir à M. Philippe HERCYK

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	24
Nombre de Conseillers Votants	26
Date de convocation	19/09/2024
Date d'affichage	19/09/2024

Objet : Modification du tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade 2024

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le tableau des effectifs,

VU le budget,

VU l'avis de la Commission des finances du 23 septembre 2024,

CONSIDERANT la nécessité de créer des emplois au tableau des effectifs communal afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade, établi pour l'année 2024,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.313-1 du code général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

CONSIDERANT qu'il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte les mouvements de personnel intervenus depuis le 21 mai 2024,

Le Maire propose à l'assemblée :

De créer 4 emplois permanents à temps complet correspondant aux grades d'avancements, à compter du 1^{er} octobre 2024, comme suit :

- ↳ Un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe afin d'exercer les fonctions de responsable adjoint des Services Techniques, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : *Contrôle, supervision, coordination et animation de l'équipe des agents techniques / Suivi de l'entretien et du bon fonctionnement des biens publics et gestion des travaux / Gestion des équipements et matériel des ateliers / Chargé du cimetière...*
- ↳ Un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe afin d'exercer les fonctions d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : *Accueil des enfants et des parents avec l'enseignant / Participation aux projets éducatifs / Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie / Accompagnement des activités sous la responsabilité de l'enseignant / Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants / Encadrement des enfants / Participation à l'apprentissage de la correction à table / Mise en place d'activités adaptées au temps du midi, prise en charge des enfants avant et après le repas, ainsi que, avant et après l'école avec la présence de l'enseignant / Participation aux temps périscolaires, ainsi que, aux sorties extrascolaires sur le temps scolaire, et, aux activités extrascolaires...*
- ↳ Deux emplois d'adjoints techniques territoriaux principal de 2^{ème} classe afin d'exercer les fonctions d'agent polyvalent en restauration scolaire, comprenant plus particulièrement les missions suivantes : *Maintenance et hygiène des locaux et matériel / Assistance à la production de préparations des entrées froides et chaudes / Distribution et service des repas / Accompagnement des convives pendant le temps du repas / Participation aux missions de réception...*

Précise que les grades d'origines des agents en question (adjoints techniques territoriaux) feront l'objet d'une suppression lors d'un prochain Conseil Municipal lorsque les agents seront nommés sur les grades d'avancements.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, DECIDE

Article 1 : **D'ADOPTER** les propositions de Monsieur le Maire, ci-dessus exposées.

Article 2 : **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en ce sens (joint à la délibération).

Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville.

Publiée - Notifiée le

Certifiée exécutoire par le Maire,
le

Patrick CANCOUET



Le Secrétaire de séance
M. Philippe HERCYK

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE DE GROSLAY AU 26/09/2024

	Autorisé	Pourvu	A pourvoir	Occupé
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services	1	1	0	0
Attaché Principal	1	1	0	0
Attaché	3	1	2	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2	1	1	0
Rédacteur	3	3	0	0
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	6	3	3	0
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	8	5	3	0
Adjoint administratif	13	6	7	0
Adjoint administratif à temps non complet	2	0	2	0
FILIERE CULTURELLE				
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Assistant de conservation	1	0	1	0
Adjoint du patrimoine	2	1	1	0
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE				
Puéricultrice de classe normale	1	1	0	0
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	12	2	10	5
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur	1	0	1	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	0	1	0
Agent de maîtrise	4	4	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	4	1	3	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	10	4	6	0
Adjoint technique	60	35	25	8
Adjoint technique territorial à temps non complet	8	0	8	1
FILIERE ANIMATION				
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Adjoint d'animation	21	14	7	5
Adjoint d'animation à temps non complet (25h/semaine)	3	0	3	1
CONTRACTUELS/NON-TITULAIRES				
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Apprenti	1	0	1	0
Totaux	173	88	85	20

Postes "occupés" par des contractuels dans l'attente du recrutement de fonctionnaires

